

# Etude d'un cinéaste

## Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L1AS05P

## Présentation

Ce cours est consacré à l'étude de l'œuvre d'un.e cinéaste, abordée en détail et dans sa singularité, sa radicalité, avec pour principal outil l'analyse d'extraits issus de sa filmographie et, le cas échéant, de son œuvre artistique en général (production littéraire, etc.)

Ces extraits sont mis en relation avec la lecture de textes divers, écrits en amont ou en aval des œuvres considérées : matériel génétique (sujets, scénarios, storyboard, etc.), entretiens, textes du/de la cinéaste et de ses collaborateurs, textes critiques, textes théoriques (question de l'auteur, histoire des formes filmiques etc.), extraits d'ouvrages d'histoire du cinéma. Ils sont également situés à l'intérieur d'une histoire du cinéma, par la mise en relation avec des extraits de films d'autres cinéastes. Sont abordées diverses questions de production, de réalisation, de réception, de censure, qui permettent de cerner également l'ensemble des paramètres à l'œuvre dans le processus créatif.

## Objectifs

Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance précise de l'œuvre d'un.e cinéaste, tout en s'exerçant à la pratique de l'analyse

filmique. Il familiarise les étudiants avec l'approche esthétique du cinéma. Il permet, à partir d'un cas précis, de réfléchir aux processus concrets de création, production, réception des œuvres. Il permet d'apprendre à mettre un.e cinéaste/un film/un extrait, en relation avec un contexte, biographique, historique, théorique, cinématographique, etc.

## Évaluation

*M3C en 2 sessions*

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : oui.
- 1. A) 2 notes (note 1 : coeff 1, note 2 : coeff 2) ; B) Types d'épreuve : dossier, exposé, questions de cours, analyse d'extraits, commentaire de texte, sujet de réflexion etc., C) L'épreuve 1 sera un DM ou un DST, l'épreuve 2 sera un DST en 2h.
- Régime dérogatoire session 1 : oui (1 seule note : DST en 2h)
- Session 2 dite de rattrapage : oui (1 seule note : DST en 2h)

## Pré-requis nécessaires

Maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française

## Compétences visées

Acquisition d'une connaissance approfondie de l'œuvre d'un.e cinéaste.

Maîtrise des outils de l'analyse filmique.

Capacité à situer un.e cinéaste dans un contexte (biographique, historique, artistique, cinématographique, etc.)

Capacité à discerner différentes approches – non exclusives, au contraire – d'une œuvre ou un extrait: esthétique, génétique, biographique, etc.